

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 avril 2021

1. Approbation du procès-verbal du 7 avril 2021

Approuvé à l'unanimité

2. Affectation du résultat 2020 (commune et VVF)

⇒ Résultat de fonctionnement 2020 : 369 839.53 €

350 000.00 € seront affectés au 1068 en investissement recette et au 002

Section fonctionnement un report de 19 839.53 €

⇒ Affectation du résultat VVF 2020

Résultat de fonctionnement : 51 583.52 € affecté dans sa totalité au 1068 en investissement recette

Approuvé à l'unanimité

3. Vote taxes foncières

Le taux de référence pour la taxe foncière bâti est de 38.37

Taxe foncière non bâti est de 65.30

Ce qui génère un produit de 821 976.00 €

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter le taux d'imposition de la commune.

4. Vote du budget primitif de la commune 2021

Le vote de ce budget s'équilibre comme suit :

- Section d'investissement 2 935 565.17 €
- Section de fonctionnement 2 072 423.00 €

Le point fort du budget est l'aménagement du pôle culturel.

Approuvé à l'unanimité

5. Vote du budget primitif du VVF

Le budget de fonctionnement s'équilibre comme suit :

- Section fonctionnement : 66 470.00 €
- Section investissement : 115 215.36 €

Approuvé à l'unanimité

6. Création d'un poste à temps non complet de 17,5 heures hebdomadaires de conseiller Maison France Services

L'agent d'accueil de la Maison France Services aura deux missions principales :

- Accueillir du public, renseigner et orienter les usagers afin de les accompagner dans les démarches administratives et dans l'utilisation des services numériques.
- Faire vivre le point d'accueil

Approuvé à l'unanimité